Impacts sociaux et écologiques de la consommation de produits agricoles importés

16 mai 2025

Publié en avril 2025, un rapport du bureau d'études Basic commandé par Greenpeace, l'Institut Veblen et Max Havelaar France, s'intéresse aux impacts socio-économiques et environnementaux des importations de produits agricoles en France. Il exploite les données douanières afin de quantifier les échanges. Les filières cacao, vanille, riz, huile de palme, sucre de canne et café seraient associées à des violations des droits humains : travail des enfants, travail forcé, salaires indécents (figure). Le cacao et le soja se signalent par de forts impacts écologiques (émissions de gaz à effet de serre, déforestation, pollution des eaux).

Degré d'atteinte d'un niveau de vie décent selon les filières

	% atteinte d'un niveau de vie décent	Pays couverts (et % que ces pays représentent dans les importations totales en tonnes)	Pays non couverts
Vanille	40%	Madagascar (84%)	Nouvelle-Guinée, Ouganda
Huile de palme	51%	Indonésie, Guatemala (54%)	Malaysia
Sucre de canne	52%	Inde, Brésil, Guatemala (70%)	
Jus d'orange	56%	Brésil (96%)	Mexique, Maroc
Riz	57%	Thaïlande (16%)	Myanmar (24%) Cambodge (20%)
Cacao	57%	Côte d'Ivoire, Ghana (70%)	Cameroun
Avocat	60%	Pérou (40%)	Maroc (15%) Kenya (4%)
Tomates	65%	Maroc (93%)	Tunisie, Turquie
Café	67%	Brésil, Vietnam, Colombie (61%)	
Soja	67%	Brésil, Argentine, Nigéria (90%)	
Banane	72%	Côte d'Ivoire, Colombie, Costa Rica (79%)	
Noix de cajou	75%	Vietnam, Côte d'Ivoire (70%)	Ghana
Thé	86%	Inde, Sri Lanka (25%)	Chine (41%)

Source : Basic

Le rapport s'interroge sur des améliorations possibles, sur ces différents points, grâce aux réglementations communautaires : texte sur la déforestation et la dégradation des forêts, directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité, règlement interdisant le travail forcé. Il pointe les risques de contradiction entre ces orientations et l'accord UE-Mercosur, plaidant pour une harmonisation avec les exigences sociales, environnementales et sanitaires de l'UE.

Source : Basic